



LA P'TITE LUDO

La Ludothèque de Porcheville

Espace Boris Vian, 57 rue de la Grande Remise

La ludothèque est une structure municipale destinée à être un lieu d'accueil convivial, espace d'échanges et de rencontres où des jeux et des jouets sont mis à la disposition des porchevillois enfants et adultes. Un animateur ludothécaire est présent sur place pour initier ou animer les jeux proposés par la ludothèque.

Organisation de la p'tite Ludo

La P'tite Ludo a lieu une semaine sur deux, le mardi ou le vendredi de 9h00 à 11h00. Un planning est fourni aux inscrits en début d'année. Les inscriptions sont réservées aux assistantes maternelles et aux parents ayant des enfants de 0 à 3 ans.

La ludothécaire accompagnera les assistantes maternelles et les parents dans la mise en place d'ateliers pour les enfants présents. Dans ce cadre, les assistantes maternelles sont invitées à s'investir dans l'encadrement d'ateliers pour favoriser l'échange de savoirs et de savoir-faire relatifs à la petite enfance.

Quatre espaces, en fonction du matériel utilisé et des projets, peuvent-être utilisés :

- L'espace ludique du centre de loisirs maternel,
- La ludothèque,
- La salle polyvalente de l'Espace Boris Vian,
- La Médiathèque.

Jeux et animations proposés pour les 0-3 ans :

- Jeux d'éveil pour les 0-3 ans

- Jeux d'identification ou imitation
- Jeux de construction
- Motricité
- Livre jeux

Extrait du règlement intérieur :

Les assistantes maternelles peuvent venir avec les enfants qu'elles ont en garde lors du créneau horaire qui leur est réservé, les vendredis et mardis une semaine sur deux, hors vacances scolaires de 9h00 à 11h00, sauf jour où se tient une séance du RAM.

Lors de cet accueil elles s'engagent à :

- Accompagner les enfants dans les jeux proposés
- Respecter le rangement des jeux et jouets et les remettre en place après utilisation
- Respecter des règles élémentaires d'hygiène : ne pas manger ou boire dans les espaces de jeux, ne pas langer les enfants dans la salle de jeux, veiller à la propreté des enfants pour le confort de tous.

Toute assistante maternelle qui souhaite bénéficier du service de la ludothèque doit remplir la fiche de renseignement et s'acquitter du montant de la cotisation annuelle.

L'adhésion est valable un an et renouvelable à sa date anniversaire. Son montant est fixé par délibération du Conseil Municipal.

L'accès à la ludothèque sur ce temps réservé est conditionné à une inscription effectuée auprès de l'espace Boris Vian et/ou **par mail : loisirs.culture@mairie-porcheville.fr**.

Les poussettes, les trottinettes et les rollers ne sont pas autorisés dans la ludothèque.

La ludothèque n'étant pas une structure de garde, **les enfants restent sous la responsabilité des assistantes maternelles et des parents.**

Les utilisateurs sont responsables de l'usage qu'ils font des jeux et jouets au sein de la ludothèque. Pour leur sécurité, les adultes accompagnateurs doivent veiller à la conformité du jeu ou jouet avec l'âge de l'enfant (par exemple jeux interdits aux moins de 36 mois).

La ville de Porcheville n'est pas responsable en cas d'incidents ou d'accidents dans les locaux ou à proximité de la ludothèque, ainsi qu'en cas de pertes, détériorations ou vols des effets personnels des usagers.

Fait à

Le

Signature